

## SOMMAIRE

- **Dans l'agenda de l'UGICT-CGT**
- **Atos Origin : Thierry Breton double ses revenus et gèle les salaires**
- **Sanofi-Aventis : mobilisation contre la refonte de la recherche**
- **France Télécom : signature de deux accords sur la mobilité**
- **Industrie : plus de 20 % des emplois sont partis vers les services**
- **Place des femmes : les syndicats aussi peuvent mieux faire**
- **Emploi des femmes : ralentissement et paupérisation**
- **BIT : plus de femmes actives mais moins bien payées que les hommes**
- **Médias presse : les femmes très présentes mais discriminées**
- **Retraite des fonctionnaires : le gouvernement marche sur des oeufs**
- **Lannemezan : rassemblement le 10 mars pour défendre l'hôpital**
- **Les débats de l'Ugict-CGT : le 11 mars autour du livre de Hervé Kempf**

## ÉDITO

### NE PAS CONFondre : MESURE POUR LES INDUSTRIELS ET POLITIQUE INDUSTRIELLE



En matière de politique industrielle, on a vu quelle efficacité pouvaient avoir les coups de menton présidentiels et les timides quolibets à l'endroit des patrons et des grandes entreprises qui délocalisent et ferment des usines. Un résultat proche de zéro, si ce n'est en terme de communication. Le discours de Marignane la semaine passée emprunte à un autre registre bien connu de Nicolas Sarkozy : l'hypervolontarisme. Les objectifs affichés sont là pour impressionner :

- augmenter de 25 % de la production industrielle française d'ici fin 2015 ;
- pérenniser l'emploi industriel sur le long terme ;
- favoriser un retour durable à une balance commerciale industrielle hors énergie excédentaire d'ici 2015 ;
- augmenter de plus de 2 % la part de la France dans la valeur ajoutée industrielle européenne d'ici 2015.

Pour la CGT qui a été à l'origine de la proposition d'États généraux

de l'industrie et qui a beaucoup fait pour que la politique industrielle revienne à l'agenda, ces annonces sonnent comme la reconnaissance que la France et l'Europe ne peuvent pas se passer d'une base industrielle solide, faite d'emplois stables, d'investissements réguliers, de recherche importante, de filières cohérentes. Mais pour autant, la question de l'emploi qualifié, durable, de la formation et des salaires n'est pas placée au premier rang des priorités alors que c'est aux yeux de la CGT le levier principal d'une politique de développement industriel.

Les annonces de Marignane recyclent de vieilles recettes éculées où prédomine encore une approche en termes d'aides et d'exonérations en faveur des entreprises alors même qu'elles profitent de 80 milliards d'euros d'exonérations annuelles. Le problème de financement des activités industrielles n'est donc pas résolu. Si le discours reprend l'idée de recourir à l'épargne pour financer l'industrie, on est encore loin de la création d'un « *pôle public financier* » et d'un « *fonds national pour l'emploi, la formation et le développement* » que propose la CGT. Le problème des aides et exonérations, distribuées hors de tout contrôle démocratique et sans obligations de résultats, c'est qu'elles créent des effets d'aubaine mais ne permettent pas de développement économique, social et industriel durable. Des mesures pour les industriels ne font hélas pas une vraie politique industrielle.

Ces questions seront au centre des débats que la CGT des ingénieurs, cadres et techniciens entend continuer à mener, notamment le 5 mai à « *l'Usine* » à Saint-Denis lors d'une rencontre-débat autour du thème : « *D'une industrie productiviste à une industrie et des services ouverts sur la société* » avec deux tables rondes : « *Ecologie et industrie* » et « *Services publics-aménagement du territoire et dynamique industrielle* ». Prenez date.

## Dans l'agenda de l'UGICT-CGT



La CGT des ingénieurs, cadres et techniciens tiendra une conférence de presse mercredi 10 mars afin de présenter avec le CSA l'analyse des résultats du baromètre « *Réalités Cadres* » réalisé en février 2010.

Crise de la financiarisation, recrudescence de la souffrance au travail, question salariale, réforme des retraites... Quels sont les impacts sur l'état d'esprit des cadres ?

## Atos Origin : Thierry Breton double ses revenus et gèle les salaires

La société de services informatiques dirigée par l'ancien ministre est agitée par une tempête sociale sur les salaires. Une intersyndicale (CGT, CFDT, FO et Spécis UNSA) dénonce la stratégie de la SSII et de son patron et à appelé à une mobilisation nationale jeudi 4 mars.

Salué en bourse pour ses bons résultats 2009, Atos Origin a publié ses résultats 2009 : 32 millions d'euros de bénéfices et un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards. Ce qui n'a pas empêché l'ancien ministre, Thierry Breton, de décider de geler les salaires et de s'octroyer une prime de 1,2 million d'euros pour objectifs atteints, doublant ainsi sa rémunération pour 2009.



## Sanofi-Aventis : mobilisation contre le refonte de la recherche



Les syndicats du groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis poursuivent leur lutte contre la refonte de l'activité de recherche défendue par la direction, avec des actions en justice et un contre-projet pour le site de Porcheville (Yvelines) qui doit être cédé.

La CGT veut « *des garanties pour l'avenir des sites, des activités et des emplois* » comme cela a été le cas à la suite d'une grève chez Total, groupe qui est lui-même actionnaire de Sanofi-Aventis, a indiqué le syndicat jeudi. Il a déposé des recours en référé concernant les sites de recherche de Montpellier et Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), considérant que les instances du personnel n'avaient pas obtenu suffisamment d'informations sur la restructuration. La CGT souhaite que la direction mette par écrit un engagement oral pris mi-février, consistant à ne pas fermer ni vendre de nouveau site de R & D dans les trois prochaines années.

## France Télécom : signatures de deux accords sur la mobilité

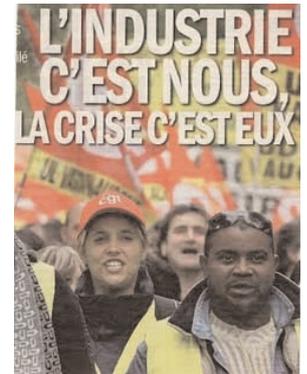
L'accord sur la mobilité à France Télécom a été signé par trois syndicats représentant plus de 50 % des salariés, tandis qu'un deuxième accord sur l'équilibre vie privée - vie professionnelle a été paraphé par trois organisations non majoritaires représentant plus de 40 % des voix. La CGT, premier syndicat de l'entreprise a signé les deux textes. L'accord sur les mobilités rend exceptionnels les transferts géographiques de salariés imposés par l'entreprise et limite les mobilités fonctionnelles imposées. Il garantit également une stabilité sur le poste de travail au minimum de trois ans et le recours à des solutions alternatives (télétravail) en cas de mobilité imposée.

Le second accord harmonise les règles pour les congés pris en raison d'événements familiaux ou personnels.



## Industrie : plus de 20 % des emplois sont partis vers les services

Près de deux millions d'emplois ont disparu dans l'industrie en France en trente ans selon les pouvoirs publics, dont 20 à 25 % ont été transférés à des sociétés de services offrant des conditions moins favorables aux salariés. Au début, « *cela a commencé par le nettoyage, le gardiennage, etc* », constate pour l'AFP Mohamed Oussedik, secrétaire confédéral CGT. « *Cela a continué avec des activités directement liées à la production, maintenance, informatique, comptabilité, gestion des ressources humaines. Ces emplois existent encore, mais les salariés sortent des conventions collectives souvent bien plus avantageuses dans les grandes entreprises* », ajoute-t-il.



## Place des femmes : les syndicats aussi peuvent faire mieux

Peu présentes dans les emplois à responsabilité des entreprises, les femmes occupent seulement 7 % des postes syndicaux clefs en Europe, constate vendredi la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Si elles représentent 45 % des effectifs syndiqués (en augmentation de 3 % depuis 2006) elles prennent peu de décisions dans les syndicats, « *7 % seulement des postes syndicaux clés étant occupés par des femmes* ».

## Emploi des femmes : ralentissement et paupérisation

Selon une étude de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques, « *la dégradation liée à la crise prend d'autres formes pour les femmes que pour les hommes* ».

L'OFCE note que « *pour les femmes, le ralentissement du nombre d'emplois s'accompagne aussi et surtout par un ajustement de la durée du travail (...) lourd de conséquences car il accroît à la fois le chômage et la précarité (...) embauches majoritairement en CDD ou sous-emploi durable fait de temps partiel imposé et accepté faute de mieux* ».

L'économiste Françoise Milewski note que « *quand un salaire horaire au Smic (ou à peine plus) et à temps partiel ne permet déjà pas de joindre les deux bouts, toute réduction des horaires fait basculer vers la pauvreté* » et « *de plus en plus de femmes voudraient travailler davantage* ». L'OFCE note une accélération des embauches de moins d'un mois et « *nul doute que les femmes vont en faire les frais, quand on sait la structure des emplois et la ségrégation du marché du travail entre les hommes et les femmes* ».



## BIT : plus de femmes actives mais moins bien payées que les hommes

Un rapport du Bureau International du Travail (BIT) publié vendredi confirme que la proportion des femmes dans la vie active dans le monde a sensiblement augmenté depuis 30 ans, mais leur travail reste souvent moins rémunéré et plus ingrat.

Parmi les progrès, le BIT indique que le taux de participation des femmes à la vie active a augmenté de 50,2 à 51,7 % entre 1980 et 2008 avec une progression plus sensible dans les années 80, début 90. Cependant les femmes « ne gagnent toujours pas autant que leurs homologues masculins sur le marché du travail », déplore le principal auteur du rapport, Mme Sara Elder. Selon elle, « les hommes ne sont pas confrontés aux mêmes contraintes » et « il y a toujours plus de femmes que d'hommes qui acceptent des emplois précaires, mal rémunérés », ayant plus de difficultés à trouver une place.



## Médias presse : les femmes très présentes mais discriminées



Le Syndicat National des Journalistes (SNJ)-CGT a dénoncé vendredi, avant la journée de la femme le 8 mars, « l'insupportable logique de discrimination » que subissent les femmes dans le monde des médias.

« Les femmes sont les plus nombreuses dans les écoles de journalistes, elles arrivent en nombre dans les rédactions. Elles sont sur le terrain, elles enquêtent, filment, photographient, présentent des JT, interviewent les grands de ce monde, elles maquettent, éditent... il leur arrive même d'être otages ! », souligne le SNJ-CGT dans un communiqué.

« Pourtant combien sont rédactrices en chef, combien exercent des responsabilités au sein des rédactions », demande le syndicat.

« Si leur salaire d'embauche n'a rien à envier à celui de leurs confrères, si elles partagent avec eux une précarité toujours plus grande, leurs chances de promotion sont infiniment moindres », ajoute-t-il.

## Retraite des fonctionnaires : le gouvernement marche sur des oeufs

Dans une interview à France Inter mercredi 3 mars, le ministre de la Fonction publique, Éric Woerth, semble ne pas savoir sur quel pied danser pour aborder la réforme des retraites. Sans écarter un alignement sur les salariés du régime général de la période de référence servant au calcul des pensions des fonctionnaires, il confirme cependant que la réforme s'appliquera à tous.

Dans la fonction publique la retraite est calculée sur les six derniers mois travaillés, contre les 25 dernières années pour les salariés du privé. « Les 6 mois c'est un sujet qui fâche donc je ne sais pas s'il faut le mettre sur la table... la question peut se poser », a-t-il dit, ajoutant qu'« il n'y a pas de sujet tabou mais ce n'est pas nécessairement le sujet principal ». Il a cependant indiqué que « dans la réforme générale des retraites à venir, les mesures que l'on prendra (âge de la retraite, taux de cotisation...) s'appliqueront à tout le monde », secteur public et secteur privé. Le gouvernement apparaît donc en difficulté sur cette question dont l'enjeu est d'étendre aux fonctionnaires les règles qui ont fait baisser le niveau des pensions servies depuis les réformes Balladur et Fillon. Alors que la grogne monte sur les questions d'emploi, de missions, de salaires dans les services publics, le gouvernement veut donner l'impression de déminer le terrain. Il ne renonce pas à opposer les intérêts des fonctionnaires et des salariés du privé pour imposer à tous des réformes dont les sondages récents confirment l'impopularité et le rejet par l'opinion publique. Ces attermoissements montrent en tous cas que rien n'est encore joué sur la réforme des retraites et qu'il dépendra beaucoup de la mobilisation unitaire des salariés du public comme du privé. Celle-ci connaîtra une première étape le 23 mars prochain sur l'emploi, les salaires et les retraites.



## Lannemezan : rassemblement le 10 mars pour défendre l'hôpital

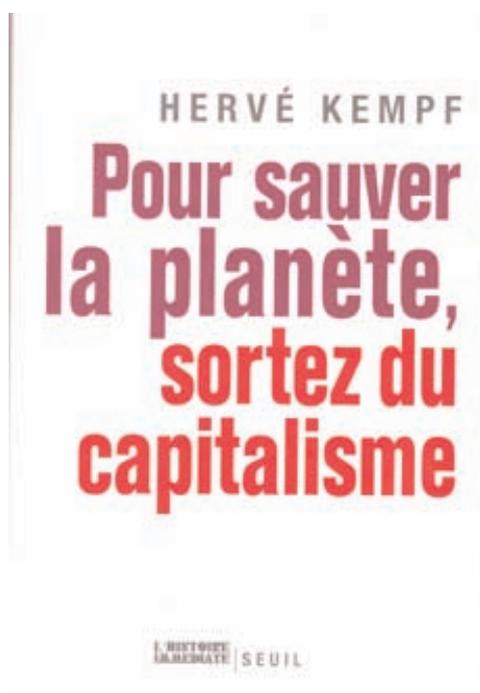
Le syndicat CGT de l'hôpital interpelle la population du Lannemezanais sur le devenir des services essentiels comme la maternité et la chirurgie et appelle à un rassemblement le mercredi 10 mars à 16 h 30, à l'occasion de la tenue du conseil d'administration de l'établissement.

La Cour d'Appel de Bordeaux a confirmé la fermeture de la maternité et de fait, sa transformation en centre périnatal de proximité pour le suivi des femmes enceintes et la gynécologie.

Quant à la chirurgie, la fermeture du bloc opératoire de nuit, fait craindre à très court terme pour le devenir du centre médico-chirurgie.



## Les débats de l'UGICT-CGT : le 11 mars autour du livre de Hervé Kempf



Le 11 mars 2010 de 17 h 30 à 19 h 30, Salle Mezzanine, Patio des Fédérations Cgt à Montreuil, avec Hervé Kempf autour de son dernier livre, « *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme* »

Hervé Kempf, journaliste au *Monde*, fondateur de « *Reporterre* », a travaillé pour « *Courrier International* ». Il est spécialiste des questions de l'environnement et a déjà écrit « *Comment les riches détruisent la planète* » et « *Gaza, la vie en cage* ».

Dans son ouvrage « *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme* », il fustige un système, le capitalisme, qu'il appelle « *monde sans valeur* » (sauf celles de la Bourse ?). Il démonte l'idée d'une croissance verte « *cautère sur une jambe de bois qui voudrait nous faire croire qu'on peut changer le monde sans en changer les assises* ».

« *Voici venu le moment où nous devons... restreindre nos prélèvements et notre impact sur la biosphère... Ce défi, le capitalisme est incapable d'y répondre.* »

Il est, toujours selon Hervé Kempf, nécessaire de changer la structuration de la société capitaliste qui n'est pas basée sur une logique de besoins.

Nous avons besoin de recréer du lien social ce qui ne passe pas nécessairement par l'acquisition par exemple d'écrans plats, etc.

Sa formule : « *moins de bien, plus de liens* ». Tout un programme dont les syndicalistes que nous sommes ne manqueront pas de souhaiter débattre avec Hervé Kempf.